

INFORUP

LE BULLETIN D'INFORMATION D'EURODOM

SEMAINE DU 7 AU 11 JUIN 2021



SOMMAIRE

OCTROI DE MER – LE CONSEIL DE L'UE ADOPTE LA PROPOSITION DE DÉCISION

STRATÉGIE RUP – EURODOM ENVOIE SA CONTRIBUTION À LA CONSULTATION PUBLIQUE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE SUR LE RENOUVELLEMENT DE SA STRATÉGIE EN FAVEUR DES RUP

BIODIVERSITÉ - LE PARLEMENT EUROPÉEN ADOPTE SON RAPPORT SUR LA STRATÉGIE BIODIVERSITÉ À L'HORIZON 2030

OCTROI DE MER – LE CONSEIL DE L’UE ADOPTE LA PROPOSITION DE DÉCISION

La proposition de Décision renouvelant les différentiels d’octroi de mer en faveur de la production locale a été adoptée cette semaine par le Conseil des ministres de l’UE.

Selon nos informations, les erreurs matérielles concernant les annexes de la décision relevées durant l’étape initiale d’élaboration par la Commission européenne ont été corrigées.

En outre, les interventions que nous avons poursuivies tout au long du processus d’adoption ont permis le retrait de toute notion relative à une instruction renforcée liée à un critère de part de marché dans les articles de la décision. Cette notion a finalement été reléguée dans le cadre des considérants.

Sous réserve de la publication de la nouvelle décision, qui devrait avoir lieu dans les deux prochaines semaines, le résultat de cette négociation est donc strictement conforme au mandat confié à Eurodom. Nous vous transmettrons le texte définitif de la décision une fois disponible.

Nous avons déjà engagé les étapes suivantes. Le travail en lien avec la DGOM et la DGDDI reste dense dans le cadre de la transposition de cette décision dans la loi nationale. Il faut ajouter que, très prochainement, le dispositif devra être notifié par Paris à la Commission européenne au titre du volet aides d’État.

STRATÉGIE RUP – EURODOM ENVOIE SA CONTRIBUTION À LA CONSULTATION PUBLIQUE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE SUR LE RENOUVELLEMENT DE SA STRATÉGIE EN FAVEUR DES RUP

Le mercredi 9 juin, Eurodom a soumis sa contribution, au nom des acteurs des filières agricoles, industrielles et halieutiques des Régions ultrapériphériques (RUP) françaises, dans le cadre de la période de contribution lancée par la Commission européenne au sujet du

renouvellement de sa stratégie de partenariat en faveur des Régions ultrapériphériques (RUP).

Cette contribution enjoint notamment la Commission européenne à prendre en compte leurs spécificités structurelles et permanentes, telles que reconnues dans l’article 349 TFUE, dans

l'élaboration de toute politique ayant un impact direct ou indirect sur ces territoires, particulièrement sur les sujets agricoles, phytosanitaires, de commerce international, de pêche et d'aquaculture.

Dans les mois à venir, la Commission européenne ouvrira une nouvelle période de consultation

publique visant à recueillir de nouveaux avis détaillés des parties prenantes, en vue d'une publication de la nouvelle stratégie de partenariat de l'UE avec ses RUP prévue pour le deuxième trimestre de l'année 2022.

Accédez à la contribution d'Eurodom en cliquant [ici](#)

BIODIVERSITÉ - LE PARLEMENT EUROPÉEN ADOPTE SON RAPPORT RELATIF À LA STRATÉGIE BIODIVERSITÉ À L'HORIZON 2030

Mardi 8 juin, en séance plénière, le Parlement européen a adopté son rapport relatif à la stratégie de l'UE *“en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 : Ramener la nature dans nos vies”*.

Ce rapport a récolté 515 voix en faveur, 90 voix contre et 86 abstentions.

Il prend la forme d'une résolution listant 199 recommandations, principalement à l'attention de la Commission européenne. Par celui-ci, le Parlement européen réagit à la publication de la stratégie en question et exprime sa position vis-à-vis de sa déclinaison opérationnelle.

Les députés européens apportent notamment leur soutien aux objectifs de protection *“efficace”* d'au moins 30% des superficies marines et terrestres de l'Union, de protection *“stricte”* d'au moins 10% de ces mêmes superficies, ainsi que d'agriculture biologique sur au moins 25% des terres agricoles.

Par ailleurs, les députés européens ont inscrit leur volonté que ce chiffre de 25% relatif aux terres agricoles BIO soit revu à la hausse à moyen et long terme.

Accédez au rapport du Parlement européen en cliquant [ici](#).

AGENDA DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES
SEMAINE DU 14 AU 18 JUIN 2021


	COMMISSION EUROPÉENNE	PARLEMENT EUROPÉEN	CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE ET CONSEIL EUROPÉEN	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 14/06			Comité spécial Agriculture (CSA): Paquet de réforme de la PAC pour l'après-2020 Réunion informelle des ministres de l'Agriculture	
Mardi 15/06		Commission de l'Agriculture et du Développement rural (COM AGRI) : État d'avancement des négociations en trilogue en cours sur la réforme de la PAC	Réunion informelle des ministres de l'Agriculture	
Mercredi 16/06		Commission de la Pêche (COM PECH) : Budget 2022 ; Négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les subventions dans le domaine de la pêche	COREPER I	
Jeudi 17/06				
Vendredi 18/06			COREPER I	

Votre InfoRup a été élaboré par l'équipe d'Eurodom.

Retrouvez toutes les éditions précédentes de l'InfoRup sur [EurodomBlog](https://eurodomblog.org).

Pour toute information complémentaire, contactez-nous sur contact@eurodom.org